

CONCEPTION ET REALISATION

Maître d'ouvrage
Chaumont HABITAT
51 rue Robespierre
52000 CHAUMONT

Maître d'oeuvre
Ateliers Jacques
21000 DIJON
Bureau d'études
C. TOUZANNE. VESOUL

Contrôleur technique
QUALICONSULT - REIMS

Coordonnateur SPS
SOCOTEC - TROYES



Entreprises intervenantes

Ets CANGI et VALENTI
Ets ENTRIN 52
Ets BOURREAU
Ets DEVARENNES
Ets SOPREMA
Ets FEVRE
Ets Les ZELLES
Ets ARTISANALE DU BOIS
Ets IDEAL CREATION
Ets RONZAT
Ets JENN
Ets RENARD
Ets COUETTE
Ets FORCLUM-BROCARD
Ets SNEF
Ets FOR EST

Lots attribués

Gros oeuvre
Espaces verts
VRD
Isolation thermique extérieure
Couverture/Etanchéité
Métallerie/Charpente
Menuiserie extérieure PVC
Menuiserie intérieure
Plâtrerie plafonds
Revêtement sols et murs
Revêtement sols souples
Peinture
Portes de garage
Plomberie sanitaire
Chauffage
Géothermie



RUE ROBESPIERRE

55 logements collectifs BBC

Géothermie et eau chaude sanitaire solaire collective

**Bâtiment
Basse
Consommation**



Pose première pierre 4 Décembre 2009

Chaumont HABITAT - Office Public de l'Habitat - 51 rue Robespierre - B.P. 39 -
52002 CHAUMONT CEDEX
Tél. 03.25.32.54.62. - Fax : 03.25.02.60.70
E-mail : office@chaumonthabitat.fr Site internet : www.chaumonthabitat.fr

BATIMENT BASSE CONSOMMATION (BBC)

Cette opération a fait l'objet d'une approche globale dès sa phase de conception afin de garantir aux futurs locataires un haut niveau de qualité des logements au niveau du confort acoustique, de la performance thermique, de la qualité technique des équipements et des matériaux durables. Cette opération neuve permet de produire les premiers immeubles de Chaumont HABITAT «Habitat et Environnement» mention «Basse Consommation» du référentiel Effnergie (BBC) délivrée par CERQUAL.



CHAUFFAGE PAR GEOTHERMIE

Le chauffage par géothermie : une énergie du développement durable.

Renouvelable, propre, sans rejets, la géothermie se consomme sur place et n'est pas tributaire des conditions climatiques. Le recours à la géothermie a été préféré à tout autre mode de chauffage pour son coût de fonctionnement très faible.

L'alimentation du réseau de chauffage sera assurée par une pompe à chaleur qui puisera l'énergie du sol par l'intermédiaire de forages **verticaux de 100 m de profondeur**. Chaque logement sera chauffé par le plancher par un système à basse température. Cette technique permet de **minimiser les risques de fuite et le coût d'entretien** grâce à l'absence de radiateurs.

Chaque locataire pourra réguler la température de son logement par l'intermédiaire d'un régulateur individuel.

L'économie de charges attendu avec le mode de chauffage par géothermie est de **60 %** par rapport à un mode chauffage traditionnel.



COMPOSITION DE L'OPERATION

Programme composé de 55 logements collectifs répartis en :

- 15 types II,
- 20 types III,
- 15 types IV
- 5 types V

| Coût moyen logement | Surface moyenne | Coût chauffage moyen |
|---------------------|-----------------------|----------------------|
| II : 234,66 € | 49,06 m ² | 11,24 € |
| III : 365,00 € | 73,62 m ² | 18,35 € |
| IV : 438,00 € | 88,74 m ² | 22,42 € |
| V : 566,00 € | 108,16 m ² | 29,17 € |



PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES :

| | |
|-------------------------|-------------|
| Honoraires techniques : | 677 934 € |
| Travaux : | 6 096 581 € |

RESSOURCES :

| | |
|--------------------------------|-------------|
| Prêt CDC : | 4 483 650 € |
| Subvention ANRU : | 1 386 000 € |
| Subvention ADEME : | 200 000 € |
| Subvention EDF : | 150 000 € |
| Subvention Ville de Chaumont : | 99 120 € |
| Conseil Général : | 82 675 € |
| Conseil Régional : | 33 070 € |
| Fonds propres : | 340 000 € |

TOTAL : 6 774 515 €

